



AVIS DE PROPOSITION DE CANDIDATURE

Poste d'administratrice ou d'administrateur

1. Proposition par un membre

À la présidence du comité de mise en candidature de la Coopérative des consommateurs de Ste-Foy, 999, avenue de Bourgogne, Québec (Québec).

Nom du membre proposant (caractères d'imprimerie)

No de membre

Nom de la personne candidate (caractères d'imprimerie)

No de membre

Je propose la candidature de la personne identifiée ci-dessus au poste d'administratrice ou d'administrateur de la Coopérative.

Signature du membre proposant

Date (aaaa.mm.jj)

2. Consentement de la personne candidate

J'accepte la proposition de ma candidature. Je déclare satisfaire aux conditions d'éligibilité prévues à la section 5.1 du Règlement no 1 - Régie interne et je consens expressément à agir comme administratrice ou administrateur.

Je joins un court texte (lettre d'intention) expliquant en quoi ma candidature constituera un apport à la Coopérative.

Je reconnais que mon nom et ma lettre d'intention pourront être affichés dans les locaux et diffusés sur les médias numériques de la Coopérative dans le cadre du processus électoral.

Téléphone

Adresse courriel

Signature de la personne candidate

Date (aaaa.mm.jj)

3. Dépôt du formulaire et de la lettre d'intention

- **En personne** : remettre les documents au comptoir de service de la succursale Bourgogne, 999, avenue de Bourgogne, Québec, le jeudi 2026.09.17 au plus tard à 22 h (HAE). Demander un accusé de réception.
- **Par courriel** : transmettre les documents signés et numérisés à administration@coopstefoy.com le jeudi 2026.09.17 au plus tard à 23 h 59 (HAE). L'heure de réception du courriel fait foi.

Un formulaire incomplet ou reçu après l'échéance pourra être déclaré irrecevable.

Protection des renseignements personnels

Les renseignements recueillis servent uniquement à vérifier l'admissibilité, à administrer la mise en candidature et à communiquer avec les personnes concernées. Leur accès est limité au comité de mise en candidature et aux personnes autorisées par la Coopérative. À l'exception du nom et de la lettre d'intention de la personne candidate, ils ne seront pas rendus publics. Le formulaire complété sera conservé pendant un an; à l'échéance de ce délai, toute copie papier ou numérisée sera détruite de façon sécuritaire. Toute demande d'accès ou de rectification peut être adressée au responsable de la protection des renseignements personnels à administration@coopstefoy.com.

Références

- Règlement no 1 - Régie interne, adopté et en vigueur le 2026.06.15, sections 5.1 et 5.2.
- Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé.